

LE FORUM DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE HAUTE-SAVOIE

La parité

Depuis 2008, l'association des maires de Haute-Savoie, en partenariat avec ROCHEXPO, organise tous les deux ans le forum des collectivités de Haute-Savoie.

Événement incontournable pour les acteurs publics et privés de la région, le forum permet aux uns et aux autres de se rencontrer, de s'informer et de se former grâce à un solide programme de conférences et d'ateliers.

La 4^{ème} édition du Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie s'est tenue les 5 et 6 juin 2013, à La Roche-sur-Foron.

Cette année, un petit déjeuner des femmes élues était organisé et animé par Mme Martine MANIN, vice-présidente départementale de l'association des maires de Haute-Savoie et maire de Marcellaz-Albanais et Mme Marie-Antoinette METRAL, présidente de l'association des maires ruraux de Haute-Savoie et maire de Saint-Sigismond.

Petites et Moyennes Communes de France les a rencontrées sur place, ainsi que Mme Claudine RANVEL, maire de Ville-en-Sallaz et M. Serge PITTET, conseiller général de Haute-Savoie et maire de Viuz-en-Sallaz, pour évoquer le thème de la parité imposée par la récente réforme électorale.



La problématique

La parité obligatoire doit s'accompagner d'un changement de mentalité, de la part des hommes et des femmes élus, sur le terrain.

Historique

Martine MANIN, originaire de la Drôme est « l'étrangère qui est venue commander le village ». Parce qu'elle a de bonnes idées sur le périscolaire, domaine dans lequel elle se sent concernée comme femme active et mère de famille, son premier engagement comme conseillère municipale, en 1989, l'amène à celui d'adjointe au maire lorsqu'une place se libère, puis elle est assignée d'office comme maire par le conseil municipal en 1995 et devient la première femme maire du canton de Rumilly. Parallèlement, elle occupe les fonctions de vice-présidente de la communauté de communes du canton de Rumilly (C3R) depuis sa création en 2000, en charge des services à la population et de la communication et de l'association des maires de Haute-Savoie. Elle est également suppléante du conseiller général du canton, Christian HEISON depuis 2008.

Marie-Antoinette METRAL, alias MAM, fille d'émigrés italiens, conseillère municipale depuis 1992, se voit refuser l'accès à la fonction d'adjointe au maire de Saint-Sigismond dans les années 90, à une époque où des élus pouvaient encore dire « tant que je serai en place, il n'y aura pas de femme ».

Ce refus lui donne l'énergie de monter sa propre liste et elle est élue en 2001 et 2008 à la tête de la municipalité. Vice-présidente de la communauté de communes Arve-et-Montagne, suppléante

LE CONSTAT

au conseil général de Jean-Louis MIVEL, elle est devenue présidente de l'association des maires ruraux de Haute-Savoie.

Claudine RANVEL est une enfant du pays, issue d'une famille pour laquelle l'engagement dans la vie locale est une évidence. Elle devient conseillère municipale en 1983, puis adjointe au maire et est élue maire de Ville-en-Sallaz en 1995. Elle est également secrétaire générale adjointe de l'association des maires de Haute-Savoie depuis 2001 et à l'époque, seule femme au bureau de l'association.

Ni Martine MANIN, ni Claudine RANVEL ne se représenteront en 2014.

Serge PITTET, maire de Viuz-en-Sallaz depuis 2001 est également conseiller général du canton de Saint-Jeoire depuis 2003. Il est actuellement à la retraite.



Analyse et enjeux

Elues de longue date, Martine MANIN, Claudine RANVEL et Marie-Antoinette METRAL, possèdent une expérience qui leur permet aujourd'hui d'analyser les freins qui bloquent l'accès des femmes aux mandats locaux.

→ Le principe de la parité obligatoire

Ils sont tous les quatre d'accord : imposer la parité à 50 % pour les communes de 1 000 habitants et plus ainsi que dans les conseils départementaux n'est pas la solution qui favorisera l'engagement des femmes aux responsabilités locales.

M.A. METRAL relève « l'incohérence d'exiger une parité à 50% qui risque d'enlever des places à des hommes compétents. »

M. MANIN parle de « poudre aux yeux pour déculpabiliser les hommes ». La parité ne doit pas s'imposer par le nombre mais par la qualité des élus.

C. RANVEL souligne que les femmes « n'ont pas besoin de la parité, elles sont volontaires et si elles veulent y aller, elles y vont ».

S. PITTET ne mâche pas ses mots : « La parité telle qu'elle est présentée est une vaste connerie. » ; la « connerie » étant de l'imposer et non pas la parité elle-même.

→ Les hommes dans la vie des élues

Elles distinguent nettement leur vie privée de leur vie publique, mais là aussi, elles sont d'accord.

C. RANVEL résume la situation « il faut un conjoint qui soit vraiment une crème ! » et derechef, leur « décerne une médaille pour leur soutien familial ».

En revanche, dans leur vie publique, elles se sont battues contre la propension de leurs collègues à les maintenir loin des missions dites « masculines », telles que les dossiers voirie, urbanisme, marché public, finances...

M. MANIN rapporte l'anecdote racontée au petit déjeuner des femmes élues par Françoise CAMUSSO, seule femme parmi les

LE FORUM DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE HAUTE-SAVOIE

LE RÉSULTAT

34 élus du conseil général de Haute-Savoie : F. CAMUSSO avait demandé la commission voirie, le président du conseil général de l'époque, en 2002, lui a répondu « tu as demandé la voirie, tu auras le social ».

Le maintien des femmes élues au second plan en leur confiant « les sujets qui encombrant les hommes » tels que le social et le scolaire est selon M. MANIN, l'un des grands chantiers de la parité à venir.

Néanmoins, les femmes élues reconnaissent volontiers que si elles ont dû jouer des coudes dans un milieu masculin, elles ont été aussi épaulées par des élus qui ont favorisé leur ascension au sein de leur commune, de la communauté de communes et des instances régionales.

La difficulté ne sera pas, en 2014 et 2015, de trouver 50% de femmes pour se présenter aux élections, mais de leur donner une vraie place dans le binôme qui promouvra la complémentarité homme-femme.

→ L'engagement des élues

Devenues maires, elles ont toutes les trois cessé leur activité professionnelle.

Elles font le constat banal qu'il est impossible de gérer la vie professionnelle, la vie de famille et leur mandat en même temps. Là où les hommes n'ont pas besoin de choisir, elles doivent tailler dans le vif.

Cela pose le problème des capacités financières des femmes qui se présentent à des élections municipales dans les petites communes dont les indemnités sont très nettement inférieures à leur salaire.

M. MANIN insiste sur la nécessité de réfléchir au statut de l'élue.

La parité sur les listes des élections municipales ne posera pas de problème mais sera plus difficile à tenir dans les instances supérieures, notamment dans les futurs conseils départementaux.

S. PITTET craint une sur-représentation féminine de fonctionnaires qui pourront demander une mise en disponibilité.



→ La gouvernance des élues

M. MANIN, M.A. METRAL et C. RANVEL remarquent que les hommes utilisent plus leur statut de maire pour se propulser dans le monde politique et connaissent une véritable évolution en tant qu'élus.

Les femmes se concentrent sur la gestion de leur commune. Elles doivent prouver tous les jours leurs compétences et concèdent qu'elles passent plus de temps à l'écoute de leurs administrés qu'à la politique.

Selon M. MANIN « les hommes élus sont cartésiens et les femmes élues anticipent. Elles apportent de la transparence et de l'intégrité dans la gestion des petites communes ».

La contrepartie de cette gouvernance est une stagnation des élues à leur niveau local, elles ne passent pas l'échelon supérieur.

Le résultat

→ Passer le relais aux élues de demain

Le petit déjeuner a accueilli 70 femmes élues, avec la participation de Mme Virginie DUBY-MULLER et de Mme Sophie DION, députées de la Haute-Savoie, de Mme Sylvie GILLET de THOREY, conseillère régionale et maire de Meythet, et de Mme Françoise CAMUSSO, conseillère générale et maire de Seynod. Cet atelier a eu beaucoup de succès.



Mme MOUNIER-FARAUT, directrice de l'association des maires, adjoints et conseillers régionaux de Haute-Savoie résume cet atelier en soulignant que les témoignages de parcours d'élues ont mis en évidence la difficulté de concilier vie privée et vie politique « avec la culpabilité que cela implique ».

Il faut donc que les élues de demain osent monter au créneau et cessent de se sentir sous-estimées.

→ Portes ouvertes et ambassadrices

A l'issue de ce petit déjeuner, Mme Sophie DION a proposé d'organiser des journées portes ouvertes, de l'Assemblée nationale aux communes en passant par tous les échelons, pour accueillir les femmes qui souhaiteraient se présenter à un mandat électif et leur permettre de suivre une journée dans la vie d'une élue.

La première journée « portes ouvertes » aura lieu au conseil général de Haute-Savoie, au mois de juillet.

Par ailleurs, des élues qui ne se représenteront pas en 2014 ou 2015, ont accepté de devenir les ambassadrices des femmes élues auprès de la future génération d'élues pour les former et les accompagner. D'autres rencontres de femmes élues seront organisées par l'association des maires de Haute-Savoie.

Martine MANIN constate que la nouvelle génération d'élues se distingue de celle de ses aînées par sa détermination, son ambition et son audace.

Par ailleurs, elle insiste sur la nécessité de ne pas éluder le problème de la reconversion des élues et leur retour à l'emploi quand elles ne sont pas fonctionnaires, car il constitue l'un des freins à l'engagement des femmes dans les mandats électifs.

« L'homme et la femme sont comme deux ailes d'un oiseau. Tant que celle de la femme ne sera pas déployée comme l'aile masculine, l'humanité ne prendra pas son envol. La femme est l'étincelle d'inspiration, de renouveau, d'audace et de penser autrement. C'est un effet positif pour l'homme d'où un résultat meilleur pour nos citoyens. » Telle est la conclusion du discours de Marie-Antoinette METRAL aux femmes élues d'aujourd'hui qui pensent à celles demain.